

OFFRE D'EMPLOI

Technicien(ne) en génie civil

CE QUE LA VILLE T'OFFRE

- Un emploi permanent et stimulant dans une équipe dynamique au cœur des activités de la Ville.
- L'opportunité de faire une différence auprès des Roseméroises et des Rosemérois en déployant votre pensée stratégique et votre énergie créative.

Horaire de travail

du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et vendredi de 8 h à 12 h

CE QUI NOUS DISTINGUE

Des conditions de travail avantageuses pour concilier le travail et la vie personnelle :



Fonds de pension à prestations déterminées



Politique de télétravail pour plusieurs postes Administratifs



Programme d'assurances collectives payé par l'employeur



Un congé du temps des Fêtes payé en plus des vacances annuelles



Congés mobiles et maladies



Un horaire qui se termine le vendredi à midi !

NOS VALEURS

Cohérence | Ouverture | Solidarité | Engagement

NOTRE MISSION

Créer un milieu de vie qui répond aux besoins de **notre communauté** tout en maximisant l'attrait de notre territoire par **la qualité de son environnement**.

Vous carburez aux défis ? Contribuer à notre mission et à ses projets innovants vous allume ? Faites partie de notre équipe engagée à faire la différence auprès des citoyens et d'une communauté florissante !

ÉCHELLE SALARIALE

35.60\$ à 41.87\$

VOS PRINCIPAUX DÉFIS

Le (la) technicien (ne) en génie civil est responsable de préparer, concevoir et dessiner des plans, d'effectuer la surveillance de chantier et de gérer les plaintes relatives aux projets du département.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Supervise et coordonne au chantier les différents projets d'infrastructure municipale du département;
- Dessine et prépare les plans de construction des projets réalisés à l'interne, ainsi que ceux requis à la planification et au suivi des programmes d'entretien des infrastructures;
- Effectue des relevés terrains à l'aide d'équipements d'arpentage et transfère l'information sur les logiciels informatiques requis (Autocad, Civil 3D, PCSWMM, etc.)
- Fournit l'assistance technique nécessaire en matière de génie civil;
- Gère les plaintes et les requêtes des citoyens relatifs aux projets du département;
- Révise et commente les devis techniques et les documents d'appel d'offres;
- Évalue et planifie les coûts des travaux d'infrastructure, expose les résultats à son supérieur puis prépare des documents de demande de prix;
- Relève mensuellement les quantités progressives sur les divers chantiers;
- Vérifie les estimations progressives des divers intervenants en chantier et s'assure de leur conformité;
- Voit à l'ensemble du classement des documents techniques du département;
- Prépare et maintient à jour une base de données sur les infrastructures de la ville;
- Effectue toutes autres tâches à la demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES

Formation : DEC en génie civil

Expérience de travail : Deux (2) années d'expérience en travaux de génie civil ou de génie municipal avec surveillance de chantier

Compétences générales : Rigueur, écoute, contribution au travail d'équipe, orientation client, gestion du temps et des priorités, mobilisation, gestion du changement, responsabilisation, suivi et contrôle.

Compétences spécifiques :

- Maîtrise des logiciels Autocad et Civil 3D;
- Connaissances en géomatique;
- Maîtrise de la suite Office (Word, Excel, Outlook, etc.) et de l'environnement Windows
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- Carte ASP
- Maîtrise des équipements d'arpentage.
- Bonne connaissance de la langue française (oral et écrit);
- Anglais fonctionnel (oral et écrit)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae
AVANT le 7 septembre 2025 au Service des ressources humaines à l'adresse suivante :
rh@ville.rosemere.qc.ca

La Ville de Rosemère souscrit au programme d'égalité en emploi. Les membres des groupes visés sont invités à poser leur candidature. Nous remercions tous les postulants de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.